ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT (ASIJ)
Comité de direction

Rapport de gestion présenté le 11 juin 2025, pour l'exercice 2024

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion concernant l'exercice 2024

Effectifs

1'755 élèves au 30 septembre 2023
(année scolaire 2023-24)
soit 1'282 élèves primaires
et 473 élèves secondaires.

1'780 élèves au 1er octobre 2024
(année scolaire 2024-25)
soit 1'317 élèves primaires
et 463 élèves secondaire

Organes 2024 de l'ASIJ

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégué.e.s des 10 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- Deux délégué.e.s des Municipalités pour la délégation fixe.
- Autant de délégué.e.s des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable, dont deux au minimum.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi ses membres.

Les représentants sont :

Communes	**Représentants**	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	Président
Forel (Lavaux)	Michel Godat	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	David Mellioret	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Christian Aeschlimann	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Valérie Hirt	
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président

Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Directeur des opérations : Nicolas Deprez
- Secrétaire : Fabienne Blanc
- Boursière : Yvette Carbonatto

Composition des commissions

Commissions	**Membres**
Finances	Jérôme Porchet
	Michel Godat
Bâtiment Collège du Raffort, Mézières	Muriel Preti
	Christophe Balissat
	Olivier Hähni

Bâtiment Collège Gustave-Roud, Carrouge	Muriel Preti
	Christophe Balissat
	Michel Godat
	Olivier Hähni
Bâtiment Collège des Gollies, Servion	Christophe Balissat
	Yves Boand
Bibliothèque scolaire	Muriel Preti
	Christian Aeschlimann
Centrale de chauffe	Olivier Hähni
	Jérôme Porchet
Conseil d'établissement (CEt)	Valérie Hirt
Devoirs surveillés	Muriel Preti
Energie	Yves Boand
	Michel Godat
Evolution démographique *(dès le printemps 2024)*	Valérie Hirt
	Christian Aeschlimann
	Michel Godat
Ordre – Justice	Muriel Preti
	Christian Aeschlimann
Patrouilleurs	Commission du personnel
	Municipal ad hoc
Personnel	Isabelle Lorenz
	Christophe Balissat
	David Mellioret
Réfectoires APERO-UAPE	Isabelle Lorenz
	Michel Godat
Transports	Valérie Hirt
	Christian Aeschlimann
	Municipal ad hoc

Activités 2024 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à deux reprises en 2024 :

12 juin	à Corcelles-le-Jorat	Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens
18 septembre	à Ropraz	Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens

Objets traités

N°	Objets
01/2024	Demande de crédit de CHF 240'000.- pour la pose de capteurs photovoltaïques sur le collège du Raffort
02/2024	Comptes 2023 + rapport de gestion
03/2024	Préavis 03/24 – Budget 2025

Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ www.asij.ch

Activités 2024 du Comité de direction

Le Comité de Direction (CoDir), organe exécutif, se réunit au minimum une fois par mois pour traiter ses affaires courantes, ainsi que de thèmes d'actualité. Des mandats sont confiés aux commissions, qui se réunissent hors séances du Comité de direction pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer ou d'autres interventions sur le terrain.

La boursière est régulièrement présente aux séances du Comité de direction. Le directeur de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat y est également invité, et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

FINANCES

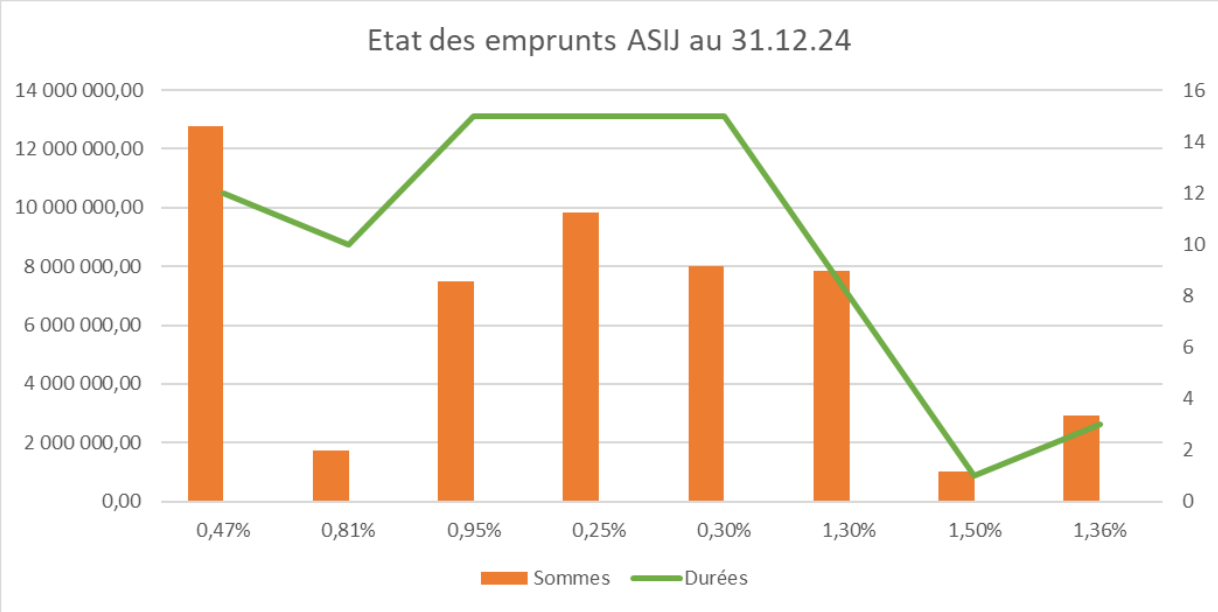
La commission des finances du CoDir s'est réunie deux fois au cours de l'année 2024. Elle a rencontré la commission de gestion lors de la présentation du préavis sur les comptes 2023 et la commission des finances pour le budget 2025. Elle collabore étroitement avec notre boursière tout au long de l'année.

La Commission des finances a également accompli les tâches courantes suivantes qui sont de sa responsabilité :

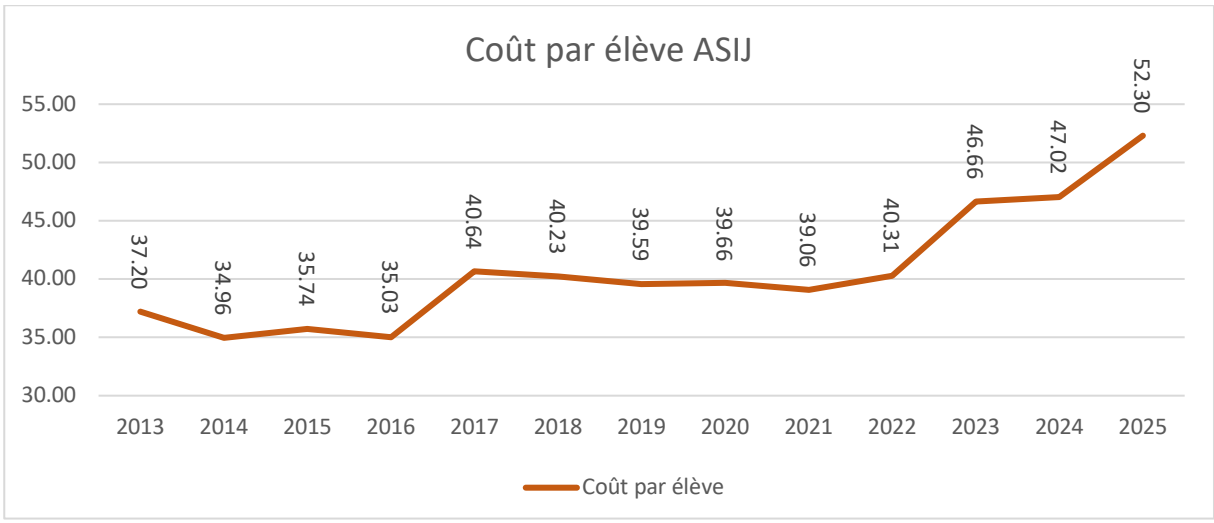
- Contrôler et viser les paiements tous les quinze jours
- Participer à la clôture des comptes 2023 avec la boursière
- Participer à l'élaboration du budget 2025 avec le directeur des opérations
- Gérer les emprunts et les Avances à Terme Fixe (ATF) en fonction des besoins pour le collège Gustave-Roud.
- Elle fait également le suivi des emprunts, de leurs renouvellements ou de leurs remboursements.
- Elle suit les amortissements des infrastructures et intègre tout nouveau projet ou idée de projet dans sa planification financière.

Début avril, un prêt de CHF 7'000'000.00 contracté auprès d'UBS en 2017 à un taux de 0,45 % a été partiellement renouvelé à la BCV pour CHF 3'000'000.00 sur 3 ans à 1.36%.

Début avril, l'ASIJ a recouru à une ATF auprès de la BCV pour un montant de CHF 2'500'000.00. Cette ATF a été diminuée à CHF 1'000'000.00 au début juin une fois les liquidités suffisantes et dans l'attente de finaliser l'emprunt pour le collège Gustave-Roud.



Le coût de l'élève ASIJ se stabilise toujours en dessous des CHF 5'000.00.



MCH2

Le début de l'activité liée au changement de plan comptable a commencé, notre boursière a suivi plusieurs formations.

Etat des emprunts pour le collège Gustave-Roud

- Crédit accordé par le CI ASIJ selon préavis, études comprises : CHF 38'260'000.00
- Etat des coûts au 31.12.2024 : CHF 34'243'625.71
- Emprunts au 31.12.2024 pour le financement du collège : CHF 32'000'000.00

BATIMENTS

Collège du Raffort à Mézières

Des capteurs photovoltaïques ont été installé sur l'aile B, selon la demande de crédit de CHF 240'000.- du préavis N° 01 / 2024 du 24 avril 2024. L'installation est en service depuis la fin de l'année civile.

Une étude de bilan énergétique CECB a été commandée, afin de déterminer les travaux à réaliser à l'aile C du bâtiment, dont la vétusté de toutes ses fenêtres exige leur remplacement.

Afin d'empêcher les ballons d'atterrir sur la parcelle nord voisine, désormais construite, un panneau en treillis métallique a été installé derrière le but de football.

De plus, dans les rénovations prévues au budget, les travaux suivants ont été effectués :

- La réfection du carrelage dans le hall devant le secrétariat, chape comprise.
- La plantation de 2 arbres dans la zone de terrasse de l'appartement du concierge.
- Le remplacement des rideaux latéraux de l'aula, ainsi que du rideau de scène, dont des caissons de protection restent à réaliser.
- Le remplacement des paniers basketball de la salle de gymnastique bleue.
- Le remplacement de l'éclairage de la salle de gymnastique bleue.
- La réfection des sols en parquets des classes A3 et A4.
- Le remplacement des plinthes en PVC des classes de l'aile B.
- Le changement du système d'accès au 3e, ceci étant l'avant-dernière phase du remplacement général des serrures.
- Le renforcement du gazon devant les buts du terrain de football et le changement des filets des buts.
- Aménagement d'un labo photo et d'un local éditorial, aboutissant à la première parution de Jor'Info, journal d'élèves, en hiver 2024

Dans l'entretien courant, le curage complet des canalisations du collège (EC et EU) a été effectué. Ce curage a lieu tous les 5 ans.

Toujours pour l'entretien, une balayeuse pour extérieurs a été acquise, facilitant le ramassage des déchets dans la cour et sur le terrain en tartan, suite à l'occupation régulière des lieux hors temps scolaire.

Et pour terminer, quelques incivilités ont eu lieu dans l'enceinte extérieure du collège. Plainte a été déposée pour ces incivilités :

- Les caméras du préau ont été vandalisées, un nouveau concept sera fait en 2025.
- Des tags et des brûlures de meubles ont fait l'objet de réparation de fortune.
- Les verres de la porte principale ont été brisés par des jets de pierres, les coûts de réparation (CHF 2'756.55) ont été pris en charge par l'assurance.

Collège Gustave-Roud à Carrouge

Après une deuxième rentrée scolaire, le nouveau bâtiment de Carrouge a continué à apporter beaucoup de satisfaction aux utilisateurs.

L'année 2024 a vu arriver à terme la garantie de construction des deux ans après réception du bâtiment (juin 2022). Cette échéance a suscité de l'inquiétude quant à de nombreuses corrections à apporter à la construction. La liste des défauts annoncés depuis l'automne précédent s'est vue allongée progressivement par d'inévitables constats en cours d'utilisation. L'entreprise totale HRS ne s'est pas montrée très réactive et ceci d'autant plus que les interlocuteurs se sont mis à changer durant l'année. Nombre de défauts se sont heurtés à des refus d'entrée en matière, pas forcément du fait de l'HRS, mais de ses

prestataires, qui se rejetaient la responsabilité des malfaçons, certaines de ces entreprises ayant déposé leur bilan entretemps.

A force de maintenir la pression, une prolongation de la date de garantie a été effectuée par deux fois, une première jusqu'à la rentrée scolaire afin de profiter des vacances d'été pour réaliser les travaux nécessaires, puis jusqu'à la fin de l'année civile pour donner un nouveau délai aux entreprises. Cette garantie est calculée sur un pourcent du prix global, soit de CHF 1'439'700.--. La liste étant toujours ouverte à la mi-décembre, une nouvelle une prolongation au 31 août 2025 a été négociée pour un montant adapté de CHF 200'000.--. Un nouveau responsable des garanties nous accompagne dès fin 2024.

Un des gros chantiers a été la mise en conformité des installations électriques, principalement quant au choix insuffisant du câblage de secours, qui consiste à accorder une certaine durée en minutes de service lors d'un incendie. Le défaut une fois admis, il s'est agit de remplacer le câblage des circuits de secours sur l'ensemble des deux bâtiments. L'offre de soumission de l'entreprise fautive a été écartée, et c'est à une entreprise qui avait déjà réparé des installations extérieures qu'a été confié le mandat. Ces interventions ont révélé de nombreuses malfaçons, qu'il s'agit de corriger également.

Une indemnité – partielle – a été accordée par HRS sur des grilles d'écoulement non réalisées alors que figurant sur les plans. Ces travaux ont été réalisés par l'ASIJ. Certaines corrections refusées dans un premier temps comme relevant de la cosmétique se sont soudainement vues réalisés, alors que d'autres plus structurelles restaient en attente.

L'ASIJ a procédé pour sa part à divers travaux :

- Plantations de haies prévues dans le projet d'origine
- Quelques aménagements rectificatifs hors cahier des charges
- Été – après test concluant au Raffort, couverture sable du saut en longueur
- Pose de panneaux acoustiques au réfectoire 7-8 P

Le chantier routier de la Route d'en Bas et du Chemin du Champ du Trey ont impacté l'ASIJ de diverses manières. Financièrement, par la prolongation sine die de la facture permettant de boucler le Préavis ; en termes de transport par l'aménagement à plusieurs reprises des accès des bus HelvéCie, finalement par le bruit occasionné durant le temps scolaire, qui a parfois perturbé des examens importants.

Toutes les parties prenantes louent la qualité des interventions du concierge M. Gomes, lequel connaît le bâtiment sur le bout des doigts, et maîtrise toutes les techniques de la construction, sachant répondre à chaque entreprise dans les termes appropriés.

Quelques évènements notables :

- Le 13 mars, la chute d'un panneau de basketball, n'a heureusement pas connu d'issue dramatique. L'entreprise a effectué une vérification de tout le matériel livré de ce même type sur notre site comme à l'internationale.
- Les 21 et 22 septembre a eu lieu le Championnat Vaudois d'Agrès Individuel FSG
- Novembre, inondation à la suite de la rupture d'une vanne du chauffage au sol

Collège des Gollies à Servion

Une semaine avant la rentrée des vacances d'été, un mitigeur s'est rompu dans une salle de classe du dernier étage, causant une inondation à travers tous les étages jusqu'aux locaux de UAPE au rez-de-chaussée. C'est le personnel de l'UAPE qui a pu avertir les pompiers rapidement, ce qui a limité les dégâts.

Grace à une excellente collaboration entre l'ASIJ, le réseau APERO et l'EPS du Jorat

l'école et la structure d'accueil ont pu ouvrir normalement au mois d'août pour la rentrée, avec une rotation interne des locaux.

Une entreprise spécialisée a installé des appareils afin de sécher les locaux jusqu'aux vacances d'automne ce qui a permis de sauver les parquets, lesquels, une fois poncés et vitrifiés, se sont révélés être d'excellente facture. L'électricité a été coupée dans les zones endommagées.

Les menuiseries, armoires et bibliothèques encastrées, ainsi que le mobilier scolaire des classes ont été fortement endommagés ainsi que certaines peintures des murs. Les entreprises mandatées pour les réparations ont travaillé d'arrache-pied pour faire les réparations principalement durant les vacances scolaires.

Le sinistre a été annoncé auprès de notre assurance, les coûts liés aux réparations, qui se montent à plus de CHF 99'131.00, sont entièrement pris en charge, moyennant une franchise de 200.-

Malheureusement, une nouvelle inondation est survenue durant les travaux de remise en état, un tuyau d'eau chaude ayant été percé en fixant une plinthe. La directrice de l'UAPE a pu fermer l'eau très rapidement, limitant ainsi les dégâts. L'assurance du menuisier va prendre les frais en charge.

Tous les robinets du bâtiment ont été contrôlés pour éviter un nouveau sinistre afin de s'assurer de leur bon fonctionnement ; On attend encore un document certificatif à ce sujet.

Dans les travaux divers, on relève :

- Été – après test concluant au Raffort, couverture sable du saut en longueur
- Changement des filets des buts extérieurs, ainsi que des cordes de «l'arbre à grimper»
- Intervention pour colmater une entrée d'eau dans la paroi vitrée d'une salle de classe
- Dans la salle de gymnastique les moteurs d'un ouvrant sont défectueux, en vue de la complexité des réparations et la hauteur de travail, les travaux ne se feront pas dans l'immédiat.

Pour ce qui est des nuisances, en plus des pigeons, auteurs de déjections inappropriées, et dont on peine à se débarrasser, quelques rongeurs ont trouvé des passages dans les isolations des murs extérieurs. Mandat a été donné de bloquer les bas de façade.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque scolaire est répartie sur deux sites, Mézières et Savigny,

Madame Delessert gère le site de Savigny, Madame Rytz celui de Mézières, tout en assurant la responsabilité du tout. Madame Delessert a terminé avec succès son CAS de bibliothécaire scolaire en décembre.

Madame Gläser travaille sur les deux sites en tant qu'agente en informations documentaires (AID)

Pour rappel, les salaires des collaboratrices et collaborateurs sont versés par l'ASIJ, mais remboursés par le canton, et selon ses barèmes.

En 2024, grâce à l'ASIJ qui a assuré la rémunération d'une stagiaire longue durée, l'équipe en place profité de l'aide Madame Saskia Gloor de janvier à fin juin.

La répartition des classes qui viennent dans chaque bibliothèque est désormais la suivante :

- Savigny reçoit les classes de Savigny, Forel et Servion (1H à 8H). Cela fait un total de 38 classes.

- Mézières reçoit les classes de Mézières et Carrouge (1H à 11H). Cela fait un total de 52 classes.

375 animations pédagogiques ont été réalisées (200 à Savigny et 175 à Mézières).

Pour rappel, les deux sites partagent leur activité chacune avec une bibliothèque publique, indépendante l'une de l'autre, mais toutes deux liées au réseau Renouvaud. Les fonctionnements des unes et des autres sont étroitement imbriqués, ce qui représente un apport considérable. En 2024, les règlements de toutes les bibliothèques (les deux publiques et la scolaire) ont été revus, corrigés et signés par toutes les parties concernées.

A Mézières, les prestations des bénévoles de la partie publique sont très appréciables. Il s'agit entre autres de plastifiage des ouvrages destinés à la jeunesse. Pour sa part, Monsieur Corset effectue un travail de réparation / reliure sans distinction de la collection de l'une ou de l'autre partie de la bibliothèque, dans un local créé à cet usage. Grâce à cet apport très précieux, ce ne sont pas moins de 100 livres qui ont pu être remis en service en 2024.

L'ASIJ a commandé un *flipchart* pour la bibliothèque de Mézières.

Nombreux ont été les événements organisés durant toute l'année sur le site de Mézières, permettant aux élèves comme aux adultes de rencontrer des auteurs ou de découvrir des installations interactives.

L'équipe a également mis à disposition des enseignants plusieurs nouvelles « Animations clé-en-main » *:* prêt de collections de livres sur un thème avec diverses animations proposées.

A Savigny, plus de 28'000 documents ont été empruntés (le système ne compte plus les prolongations). Le système ne permet pas de dissocier les prêts scolaires des prêts publics. En termes de comparaison, à Mézières, ce sont également plus de 30'000 documents qui ont été mis en circulation, dont plus de 11'000 par l'entité scolaire.

Constat réjouissant, les élèves se réjouissent et profitent dans leur grande majorité de la possibilité qui leur est offerte d'augmenter le nombre d'emprunts au gré de la progression des classes.

CENTRALE DE CHAUFFE

En mai, l'entreprise Energest a changé le système d'alarme de la centrale de chauffe, devenu obsolète et qui dysfonctionnait partiellement depuis le mois de février.

Une réparation mineure a dû être réalisée sur le couvercle du silo à plaquettes, suite à un dégât dû à l'usure. Un moteur dans le bloc des filtres a été remplacé.

M. Francis Glauser continue à assurer la surveillance et l'entretien de la centrale de chauffe à la grande satisfaction du CoDir. Qu'il soit remercié pour sa disponibilité, de jour comme de nuit, pour répondre aux diverses alarmes ainsi que d'assurer la surveillance et la maintenance courante.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CEt)

Le Conseil d'Établissement (CEt) a siégé quatre fois, le 25 janvier, le 23 mai, le 26 septembre et le 28 novembre. Madame Sandra Favre a présidé les 4 séances.

L'assemblée des parents s'est tenue le 22 janvier au collège du Raffort à Mézières. 17 parents ont répondu à l'invitation. Cette réunion fut l'occasion d'organiser une élection de parents suppléants au cas où un des représentants actuels devait se désister en cours de

législature. Deux personnes se sont présentées et ont été élues : Mme Morgane Jotterand et Mme Miriam Sahmoud.

Le groupe de réflexion *horaires d'école* a été mis en attente.

Une distribution de la charte élaborée par le groupe *transports scolaires et civilité*, a eu lieu. Aucun retour des chauffeurs, ni des parents n'a été constaté.

La composition du CEt a été légèrement remodelée : pour l'ASIJ, Mme Charbon Petter a remplacé M. Blanc et pour l'APERO, Mme Guzzon a remplacé Duvoisin.

Composition fin 2024
1/4 Parents
Mme Irina Forfiz Ortiz Tapia
Mme Julie Kay-Lorenz
Mme Diana Perrone
M. Didier Schmassmann

1/4 Autorités
Mme Sandra Favre, Présidente, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
Mme Valérie Hirt, vice-présidente, Comité de Direction de l'ASIJ
Mme Sophie Richard Audino, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
Mme Sara Charbon Petter, Conseil Intercommunal de l'ASIJ

1/4 Sociétés
Mme Isabelle Guzzon, Réseau APERO
Mme Valérie Maeder, Conseil de la paroisse du Jorat
Mme Catherine Ngom-Bru, APE - Jorat
Mme Hélène Parkinson, Ecole Musique de Savigny-Forel

1/4 Professionnels actifs
Mme Muriel Heiniger, Infirmière scolaire
Mme Ysabel Hugonnet, Enseignante
Mme Delphine Indermühle, Enseignante
M. Cédric Béguin, Directeur de l'EPS du Jorat

DEVOIRS SURVEILLES

Tous les élèves de la 3 à la 8 H peuvent bénéficier des Devoirs Surveillés (DS). Chaque année, lors de l'inscription, un doute plane sur le nombre de sites. Et à la fin du 1er semestre, en janvier, la question du nombre d'élèves restant pour le 2ème semestre se pose à nouveau.

Le prix par semestre est de CHF 150.-. Un seul dossier d'entrée est demandé pour le montant de CHF 25.-.

Comme prévu et annoncé dans le rapport 2023, l'année scolaire 2024-25 a commencé sans les élèves de la 3 H car il y a beaucoup de désistement dans cette tranche d'âge par rapport au peu de devoirs donnés par les enseignants.e.s.

Comme les parents ont la possibilité d'arrêter les DS pour leur enfant au mois de janvier de l'année suivante, voici les inscriptions de janvier 2024 à juin 2024 :

- Carrouge : 14 élèves (18 en août 23) avec deux surveillantes.
- Forel : 4 élèves (7 en août 23) avec une surveillante.
- Savigny : 11 élèves (15 en août 23) avec une surveillante sur 2 jours, lundi et mardi.
- Servion : 6 élèves (11 en août 23) avec une surveillante.

A cause de soucis de discipline (babillage exagéré pendant les devoirs, mauvaise

concentration, manque d'envie de travailler, courses dans les couloirs au prétexte d'aller aux toilettes), il a fallu préciser les règles aux surveillantes, afin que les devoirs puissent se faire dans de bonnes conditions et sans incident.

A la rentrée scolaire 2024-2025 plus que deux sites sont ouverts, quelques élèves ont du être aiguillés sur ceux-ci. Et depuis cette même année scolaire, les 3 H ne sont plus accueillis, à moins d'une demande exceptionnelle. Les DS commencent désormais depuis la 4 H.

- Carrouge : 18 élèves avec deux surveillantes.
- Savigny : 8 élèves avec une surveillante, sur un jour contrairement aux deux dernières années.

Le CoDir est reconnaissant aux surveillantes de Carrouge et de Savigny, sur lesquelles on peut compter depuis de nombreuses années, qu'elles soient remerciées. Au vu de l'incertitude de l'emploi de semestre en semestre, il n'est pas aisé de trouver du personnel qualifié dans des délais raisonnables.

ENERGIE

Introduction

En 2024, la situation énergétique du canton de Vaud a été marquée par des défis croissants liés à la transition énergétique et à la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement. Dans ce contexte, l'ASIJ s'est engagée à renforcer sa capacité de production d'électricité renouvelable.

État des lieux énergétique

Le canton de Vaud, comme de nombreuses régions en Suisse, s'efforce de répondre aux objectifs fixés par la Stratégie énergétique 2050. Cela implique une réduction des émissions de CO^2, une augmentation de l'efficacité énergétique et une transition vers des sources d'énergie renouvelables. En 2024, la demande d'électricité a continué d'augmenter, ce qui a nécessité des investissements dans des infrastructures modernes et durables.

Installation photovoltaïque au collège du Raffort

Cette installation, d'environ 560 m2 pour une puissance de crête de 137'510 kW, selon préavis n°1-2024, a été acceptée par l'assemblée des délégués. Cet aménagement, mis en service en novembre 2024, témoigne de la volonté de l'ASIJ à contribuer à la production d'énergie renouvelable dans la région. Parallèlement, des efforts sont consentis afin de réduire les besoins énergétiques des établissements scolaires, grâce notamment au remplacement de l'éclairage de la seconde salle de gymnastique du Raffort.

La puissance installée permet de produire localement de l'électricité à partir de l'énergie solaire et de l'auto-consommer directement. Le but de cette technologie tend non seulement à réduire les coûts énergétiques, mais aussi à sensibiliser les élèves et le personnel aux enjeux de la transition énergétique et à l'importance des énergies renouvelables.

L'installation, qui produira environ 145'920 kWh/an, renforce la position de l'ASIJ en tant qu'acteur responsable de la transition énergétique, déterminée à poursuivre ses efforts pour promouvoir une éducation durable et à contribuer positivement à l'environnement.

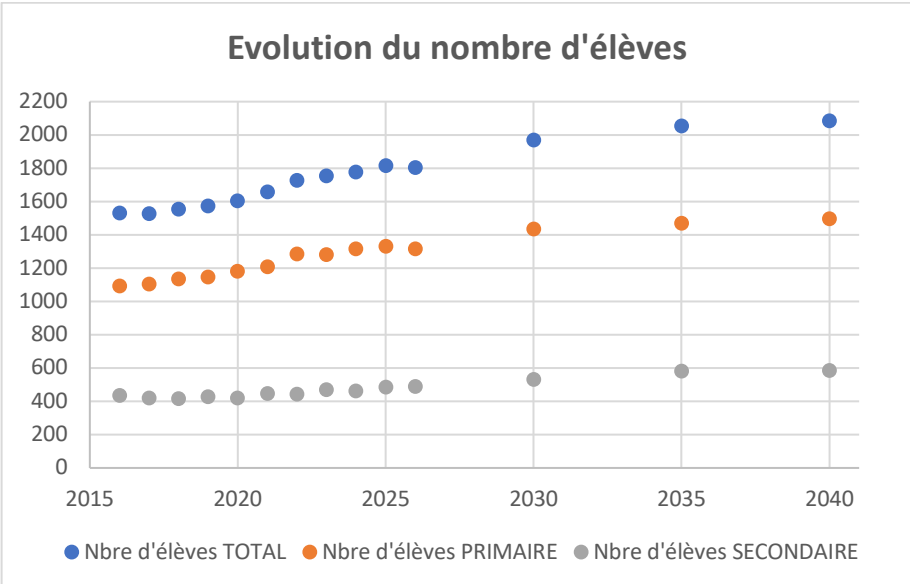
Il est encore trop tôt à fin 2024 d'évaluer le réel retour sur investissement, celui-ci étant conditionné par le pourcentage d'autoconsommation et le tarif de reprise. Pour rappel, celui-ci a fortement baissé en 2025, incitant encore plus à optimiser l'autoconsommation.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Afin d'anticiper le futur besoin en classes et locaux, une étude relative à l'évolution des effectifs scolaires pressentis pour le périmètre de l'ASIJ a été commandée au bureau Microgis. Celui-ci a rendu son rapport en septembre 2024, et les points saillants sont les suivants :

- Les **naissances qui composent le socle des effectifs de préscolaire**, puis par la suite de **scolaire renforcent** progressivement les effectifs au sein du périmètre : elles constituent un premier point de pression.
- La **migration se concentre sur l'arrivée de familles dont les enfants sont en âge préscolaire ou de scolarité** ce qui a pour effet de renforcer les naissances et également de gonfler progressivement les effectifs scolaires actuels.
- Les effets font état d'une **croissance des effectifs d'élèves** pour atteindre **1'820** unités à court terme (2025), puis **1'980** à moyen terme (2030).
- Les **projections à plus long terme qui restent sujettes à changement** mettent en évidence une croissance toujours positive mais plus faible pour atteindre près de **2'100** élèves en 2040.
- **La pression ne s'exprime pas de la même manière sur les secteurs ni en même temps**.
    - Le secteur **Nord** enregistrera une hausse importante et rapide de ses effectifs primaires, la pression sur les secondaires ne s'appliquant que par la suite et étant atténuée par la migration des âges en question.
    - Le **Centre** va être le théâtre d'une vague à l'horizon 2035 pour ses effectifs primaires, ce qui implique une pression supérieure temporaire.
    - Le **secondaire**, va quant à lui connaitre une première vague en 2030 déjà liée au passage de certaines cohortes primaires plus importantes.
    - Le secteur **Sud** présentera une pression croissante mais progressive tant de ses effectifs primaires que secondaires.

En résumé, l'attrait et le potentiel de la région pour les familles applique une pression qui va encore croissante à moyen terme, ce qui fait évoluer les effectifs scolaires à la hausse.



PÉRIMÈTRE					
PRIMAIRES		2025	2030	2035	2040
	NORD	587	655	644	671
	CENTRE	237	252	276	250
	SUD	507	531	552	578
	GLOBAL	1'331	1'437	1'471	1'499
SECONDAIRES		2025	2030	2035	2040
	NORD	239	238	281	255
	CENTRE	66	103	92	119
	SUD	182	190	211	212
	GLOBAL	487	531	584	586
GLOBAL		2025	2030	2035	2040
	NORD	826	893	925	927
	CENTRE	303	354	368	368
	SUD	688	722	763	790
	GLOBAL	1'818	1'969	2'056	2'085

Tableau 1 : Evolution pressentie des effectifs d'élèves.

En parallèle, le CoDir a anticipé la réouverture de 2 classes à Vulliens en prévision de la rentrée 2025-2026. Il a aussi réservé deux classes à Ropraz en prévision d'une rentrée 2026-2027 potentiellement délicate.

La stratégie actuelle consiste à utiliser pleinement les locaux à disposition, mais aussi à identifier différentes zones d'utilité publique sur le territoire de l'ASIJ où des éléments modulaires pourraient être posés, en priorité à proximité des collèges existants.

A noter, que bien que l'évolution démographique anticipe une augmentation des effectifs scolaires à moyen et long terme, une baisse probable des effectifs de 1P aux rentrées 2027 et 2028 est néanmoins également à prendre en compte (à noter que le système de détection des naissances ne permet qu'une vision à 4 ans).

De plus on ne connaît pas encore l'impact avéré du passage de la maturité en 4 ans dès 2032. Les projections indiqueraient un besoin de 100 nouvelles classes sur le territoire du canton, mais aussi d'une possibilité de passage de la 10ème à la 1ère du gymnase dès l'année 2031.

Sources : https://mat-eo.ch/ et https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2024_mars_actus/240305_PRES_MATE-EO_VF.pdf

PERSONNEL

Le personnel salarié de l'ASIJ se compose d'employés administratifs, de conciergerie et de surveillance (DS, sortie d'école et passages piétons). L'année 2024 n'a pas connu de modification dans l'attribution de ces fonctions, toutes personnes embauchées ont confirmé leur engagement, ce que la commission du personnel sait apprécier en relevant la qualité des prestations fournies.

L’équipe administrative fait preuve d’indépendance dans la réalisation de ses tâches, avec un excellent esprit d’initiative lié à un respect scrupuleux du cadre de leurs missions respectives.

Les concierges, au nombre de deux, un pour le Raffort, l’autre pour Gustave-Roud, se font seconder par un aide concierge très flexible et qualifié pour la plupart des tâches à soutenir – voire à remplacer en cas de maladie. La personne engagée à Servion par l’entreprise Blanc fait également appel à ces trois employés en cas de besoin spécifique. A cette équipe il convient de souligner l’importante collaboration du surveillant à la chaufferie de Mézières, cité dans le chapitre concerné.

Les surveillantes (actuellement uniquement des dames) assument courageusement la mission parfois paradoxale de maintenir un bon contact avec les élèves, tout en les protégeant de comportements dangereux. Leur autorité ne saurait être remise en cause, et c’est avec un savoir-faire précieux qu’elles cadrent les enfants qui leur sont confiés. On ne saura jamais assez les en remercier.

Plusieurs cas de maladie ont exigé des remplacements, lesquels ayant par chance toujours être pu assurés par le personnel de l’ASIJ. Certains employés administratifs ont mis la main à la pâte en allant sur le terrain faire des heures de surveillance.

Dès 2024, les incontournables entretiens du personnel ont lieu en juin, afin de prendre en compte les remarques des employé.e.s pour le budget en cours d’élaboration. Le mouvement des indexations de salaire a été suivi dans la mesure où ces augmentations figuraient au budget. Dans le budget préparé pour 2025, les employées payées à l’heure ont vu le tarif horaire réévalué.

ORDRE ET JUSTICE

Depuis 2009, une fois par année dans chacun des 10 districts du canton et sous la conduite des préfets respectifs, se tient un Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS). Ces rencontres visent à renforcer le niveau d'information des parents, elles invitent ces derniers à anticiper les difficultés et à oser demander de l'aide en cas de besoin.

En grandissant, les jeunes profitent de plus grandes libertés et vivent de nouvelles expériences. Pour les aider à gérer leur autonomie mais aussi pour soutenir les parents dans leur mission éducative, les pouvoirs publics ont édicté des lois qui constituent des repères essentiels. Il s’agit de les faire respecter en bonne intelligence.

Le 19 juin 2024, sur l’invitation du préfet de Lavaux-Oron, ce n'est pas moins de 26 personnes qui se sont présentées au refuge de Grandvaux. Parmi les participants, on compte les communes, les polices, les gendarmeries et leurs chefs, les directeurs des établissements scolaires, les membres des comités scolaires, le chef de la protection des mineurs et des associations telles que le Centre social régional de Pully, Lavaux-Oron.

Pour la région de l’ASIJ, bien qu’elle soit préservée des problèmes urbains, il est souhaité d'accélérer la mise en place d'activités pour les jeunes. En matière de prévention et de sécurité, il est important de travailler en réseau, se mettre en lien avec des travailleurs sociaux sur le district et dans le canton, car les jeunes bougent beaucoup.

Certaines communes de notre district mettent en place des *espaces pour jeunes* afin que ceux-ci puissent avoir un endroit où se tenir, partager, jouer, et pour la mise en place d'activités et d'ateliers. Une équipe de travailleurs sociaux les accompagnent. Oron, Pully ont mis en place de tels espaces. On y parle de prévention de la violence, des réseaux sociaux, internet, drogues, alcool, tabac, puff, racisme, santé sexuelle et rappel de la loi

concernant ces divers objets.

REFECTOIRES

Tout comme l'an dernier, la fréquentation des réfectoires est en augmentation. En 2024, l'EPS du Jorat comptait 25 élèves de plus qu'en 2023 (cf page 1). Cette augmentation d'élèves peut certainement expliquer en partie l'augmentation des repas.

La Chenille Gourmande d'Oron assume toujours les repas des réfectoires de Savigny et de Carrouge (7et 8H) ainsi que du secondaire au Raffort à Mézières.

Une unité dans l'offre a été effectuée au niveau des réfectoires de Carrouge et de Savigny. En effet, Carrouge proposait également des snacks et salades alors qu'à Savigny, seul un menu était proposé. Il a été décidé de ne vendre également qu'un menu à Carrouge. Un plat est toutefois toujours mis à la disposition des élèves souffrant d'allergies, d'intolérances ou ayant un régime particulier.

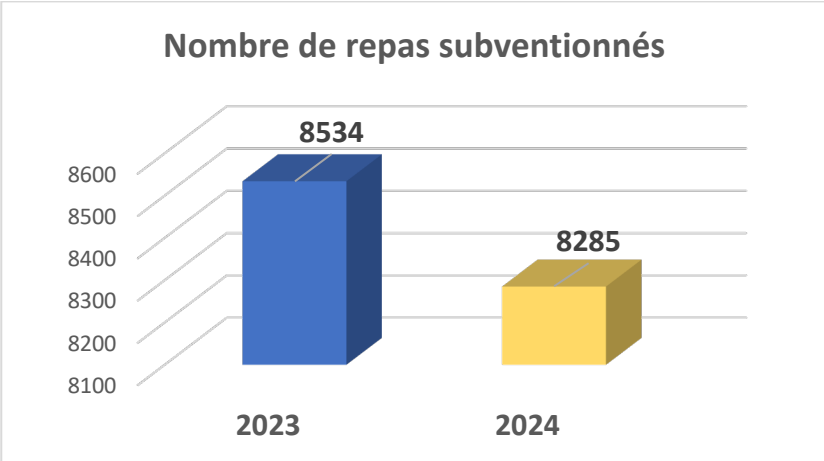
On peut observer une excellente fréquentation des réfectoires.

Raffort (secondaire)

Le nombre total de repas subventionnés en 2024 s'élève à 8'285 alors qu'en 2023, ce dernier était de 8'534 donc une légère diminution de 2.9%.

Le prix du repas est de CHF 9.- payé par les élèves à l'aide d'une carte à prépaiement. Les repas sont servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pas de service le mercredi puisque les élèves ont congé l'après-midi.

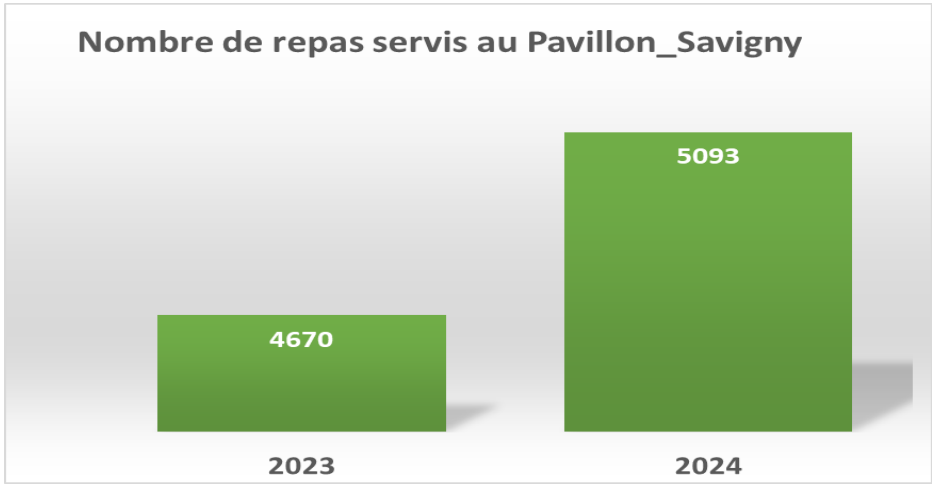
Au Raffort, la Chenille Gourmande met un surveillant à disposition et est remboursée par l'ASIJ.



Savigny (7 et 8 H)

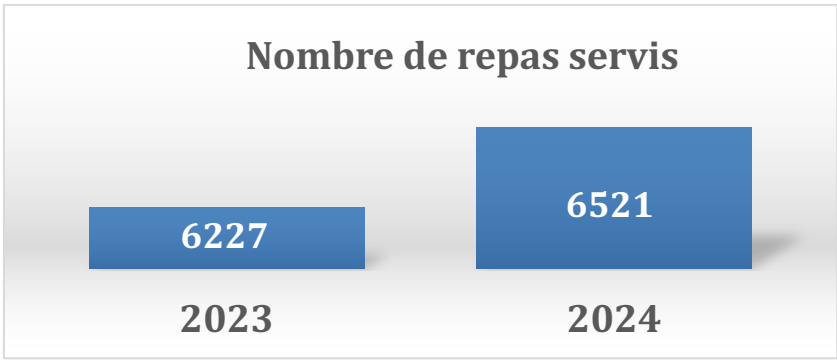
Le prix du menu du jour est identique à celui de 2023, soit CHF 11.- (Nourriture CHF 8.- et CHF 3.- encadrement). L'APERO est toujours responsable de l'encadrement des élèves et est rémunérée par l'ASIJ. Elle met à disposition 2 surveillantes.

Le nombre de repas s'est intensifié en 2024. En effet, env. 9.05 % de repas de plus ont été servis.



Carrouge (7 et 8 H)
Le prix du menu du jour est identique à celui de 2023, soit CHF 11.- (Nourriture CHF 8.- et CHF 3.- encadrement). Le changement d'un repas unique a permis d'éviter la nécessité d'employer un caissier à la Chenille Gourmande, et d'installer en lieu et place un rince-mains comme ordonné par l'OFCO. L'APERO est toujours responsable de l'encadrement des élèves et est rémunérée par l'ASIJ. Elle met à disposition 3 surveillantes.

Une augmentation du nombre de repas servis est également à noter à Carrouge. Elle s'élève à env. 4.72 %.



TRANSPORTS

Le Comité de direction est toujours pleinement satisfait des prestations d'HelvéCie pour les transports scolaires. La planification des horaires continue à être fonctionnelle pour cette année 2024.

La surveillante engagée pour sécuriser et aider les plus jeunes élèves lors de la montée dans les bus au collège Gustave-Roud est toujours en fonction et les CoDir est très content de ses prestations.

Le recours d'une famille a été rejeté par le Département. L'ASIJ a obtenu gain de cause.

Plusieurs demandes d'arrêts ont été refusées, car elles n'étaient pas justifiables (à Vucherens, Carrouge, Forel). Une de ces demandes a fait l'objet de recours qui a finalement été retiré par la famille demandeuse.

L'arrêt la Mellette de Montpreveyres a été déplacé afin de répondre aux conditions de sécurité.

La commission des transports a étudié différentes demandes de parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants.

L'arrêt de CarPostal prévu devant le Collège Gustave-Roud n'a pas pu être mis en service, bien que publié dans les horaires officiels. L'accès routier pour ce parcours s'est avéré plus compliqué que prévu, et des travaux d'aménagement ont du être réalisés en bas du Chemin du Champ du Trey. L'arrêt sera opérationnel début 2025.

CONCLUSION

Après l'installation de nouvelles têtes durant l'année 2023 – à la direction de l'EPS et à certains postes de doyens, ainsi qu'à celle de l'ASIJ, à sa bourse ainsi qu'à sa présidence – l'année 2024 confirme le bon dynamisme des opérations, et la qualité des échanges fructueux entre les parties prenantes.

Le bilan financier se révèle plus favorable que prévu, et des remboursements aux communes ont pu être effectués. Si certaines dépenses ont été reportées à l'année suivante, d'importantes économies ont également été réalisées, notamment quant à la charge financière.

L'avenir des bâtiments doit prendre en compte les exigences de la loi sur l'énergie, ce que l'ASIJ anticipe d'un œil attentif, sachant que le bilan actuel n'est pas alarmant.

Alors que les projets de constructions touchent à leur terme, et que les bâtiments entrent dans leur cycle d'entretien et d'adaptation, une nouvelle réalité a fait l'objet de projections et de réflexions durant toute l'année : l'évolution des populations des communes de l'ASIJ n'a pas atteint son pic, alors que les marges de manœuvre pour accueillir les élèves selon les normes en vigueur sont de plus en plus limitées. La réflexion se poursuit en considérant toutes les options, afin de choisir les plus réalistes.

Le Comité de Direction remercie les communes membres, et l'Assemblée de ses déléguées et délégués pour leur participation attentive, ainsi que pour la confiance qu'il lui accorde.

Au nom du Comité de direction

Christophe Balissat
Président

ASIJ Comité de Direction

Fabienne Blanc
Secrétaire